

### ASBL ROYALE UNION AUDAX TOURNAI Numéro d'entreprise 0442.196.868

#### **RAVITAILLEMENTS**

#### VTT: seul le 16 km est fléché

|                | 1 <sup>er</sup> ravito | 2 <sup>ème</sup> ravito | 3 <sup>ème</sup> ravito |
|----------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Distance 16 km | Gaufre au départ       |                         |                         |
| Distance 31 km | Km 15 ferme du Moulin  |                         |                         |
| Distance 45 km | Km 15 ferme du Moulin  | Km 27 ferme du Moulin   |                         |
| Distance 61 km | Km 15 ferme du Moulin  | Km 32 rue de la Cure    | Km 42 ferme du Moulin   |

#### Gravel: non fléché

|                | 1 <sup>er</sup> ravito    | 2 <sup>ème</sup> ravito | 3 <sup>ème</sup> ravito |
|----------------|---------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Distance 46 km | Km 35 ferme du Moulin     |                         |                         |
| Distance 72 km | Km 27 rue Marcel Delcroix | Km 45 rue de la Cure    | Km 61 ferme du Moulin   |
| Distance 93 km | Km 27 rue Marcel Delcroix | Km 66 rue de la Cure    | Km 82 ferme du Moulin   |

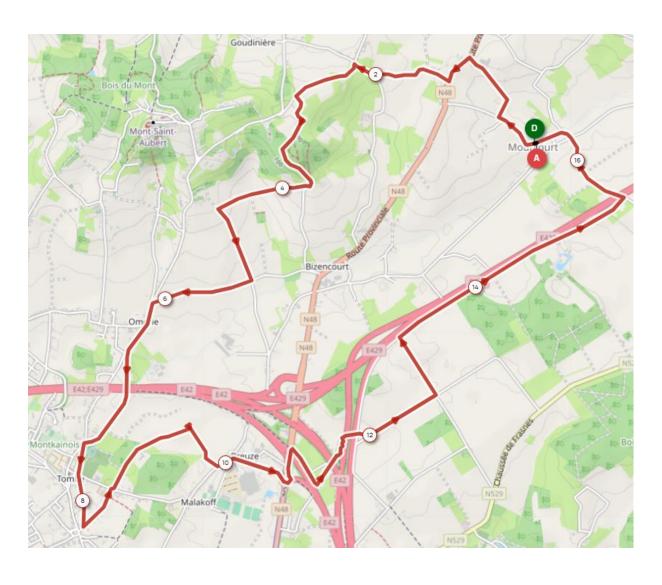
# Contacts pour Assistance

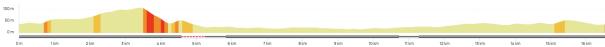
En cas de besoin d'assistance durant l'événement, veuillez contacter les numéros suivants en fonction de votre parcours :



# PARCOURS VTT

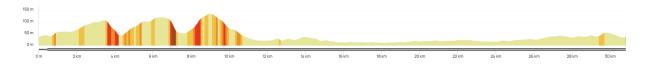
### VTT DISTANCE 16 KM - DENIVELE 170 m - OPENRUNNER 17930671





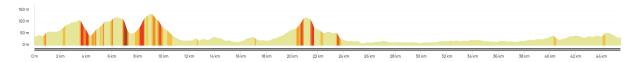
# VTT DISTANCE 31 KM – DENIVELE 368 m – OPENRUNNER 17958620



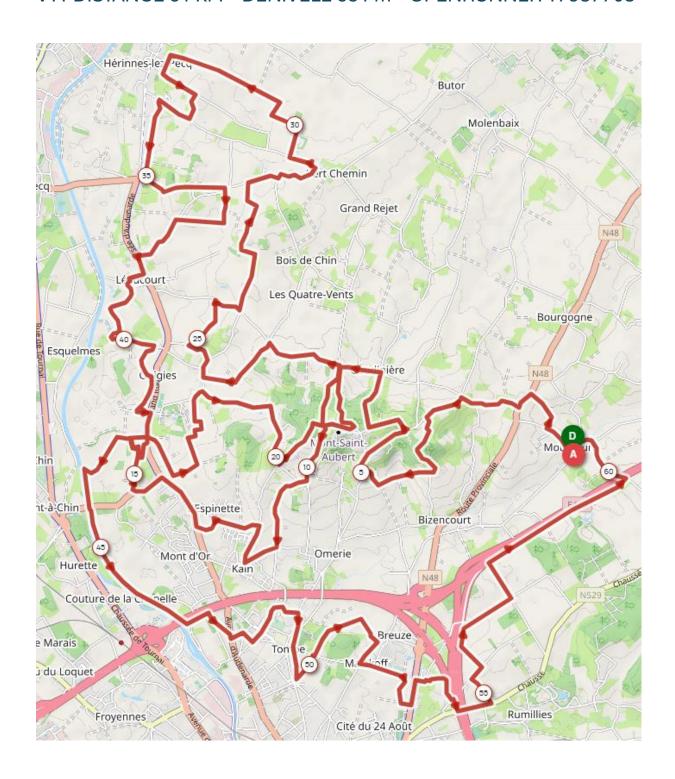


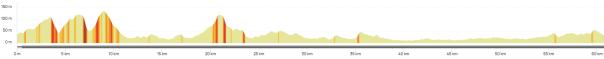
# VTT DISTANCE 45 KM – DENIVELE 529 m – OPENRUNNER 17945823





## VTT DISTANCE 61 KM - DENIVELE 651 m - OPENRUNNER 17937703





# PARCOURS GRAVEL









0 00







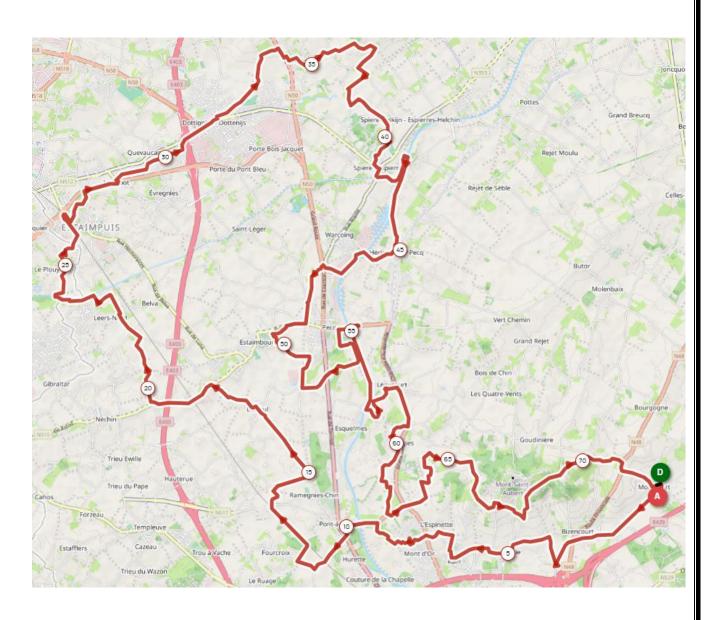


## GRAVEL DISTANCE 46 KM - DENIVELE 288 m



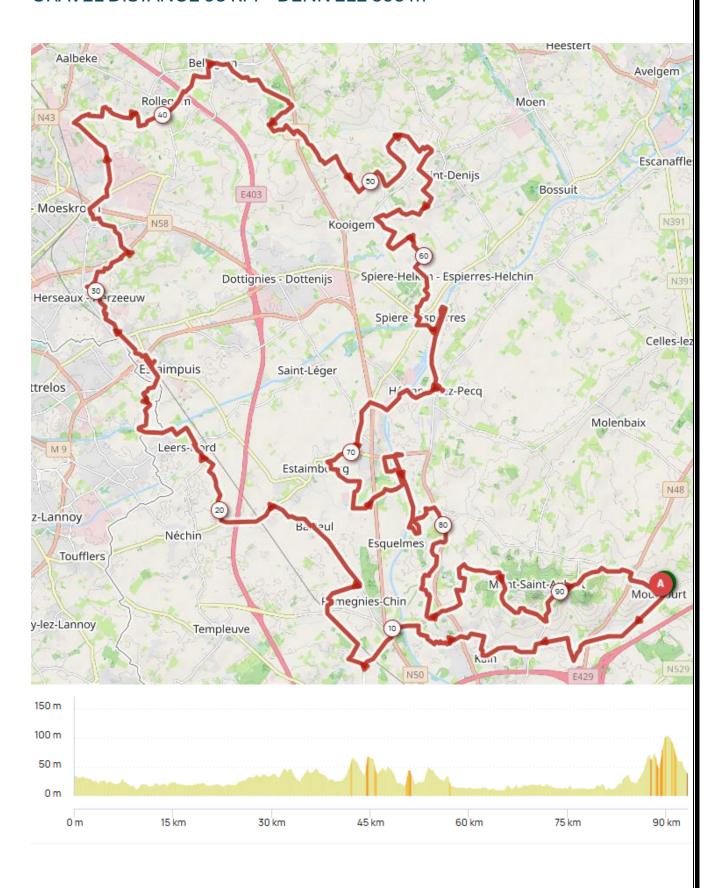


# GRAVEL DISTANCE 72 KM - DENIVELE 397 m





## GRAVEL DISTANCE 93 KM - DENIVELE 595 m



#### REGLEMENT JUBARU BIKERS - GRAVEL DU 26 OCTOBRE 2025

Pour participer à l'épreuve, tout participant reconnait :

- Avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les clauses dans leur intégralité
- Avoir pris conscience des risques liés à la pratique du vélo, tels que les chutes individuelles ou collectives
- Avoir acquis un niveau cycliste en adéquation avec le parcours choisi et être pleinement conscient de sa difficulté
- Savoir gérer les réalités du pilotage sur parcours accidentés et dans des conditions climatiques pouvant être difficiles (pluie, froid...)
- Faire preuve de respect auprès des participants et des propriétés privées que le parcours pourra traverser
- Porter assistance et secours à tout participant en difficulté
- Avoir pris connaissance que les routes sont ouvertes à la circulation, les participants doivent obligatoirement respecter scrupuleusement le code de la route, rouler à droite, adapter leur vitesse
- Avoir pris connaissance que l'organisateur se réserve le droit ne pas flécher intégralement le parcours. Les participants en seront notifiés au moment de l'inscription et sur le calendrier de la fédération FFBC relative au parcours. La trace GPX définitive sera communiquée aux participants préinscrits par email la semaine de l'épreuve, ainsi qu'à l'accueil par QR code le jour de la randonnée.
- Porter obligatoirement un casque durant la randonnée. En l'absence du casque au départ, le participant ne pourra prendre le départ de la randonnée
- être responsable du bon fonctionnement et de la surveillance de son matériel. Le participant reconnait la non-responsabilité des organisateurs pour la surveillance des biens ou objets personnels en cas de vol ou de perte.
- être personnellement et civilement responsable en cas d'accident corporel s'il n'a pas souscrit à l'assurance FFBC mise à disposition par le club à l'accueil le jour de la randonnée
- Avoir pris connaissance qu'en cas de force majeure indépendant de sa volonté, de conditions climatiques trop défavorables ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de modifier ou annuler l'épreuve
- autoriser l'organisateur à utiliser les photos sur lequel il pourrait apparaitre lors de la randonnée. L'utilisation de ces images ne pourra en aucun cas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du participant.
- Les participants sont informés que les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à permettre la communication d'informations liées à la randonnée par l'organisateur. Celui-ci s'engage à ne pas communiquer à des tiers les données personnelles ainsi collectées.